

Tarifs des frais annexes applicables au 1er janvier 2025

Désignation	Prix en € HT BASE 01/01/2016	Périodicité révision	Prix actualisé en € HT	Prix actualisé en € TTC
Frais d'accès au service : frais administratif d'ouverture de compte	35	Annuelle	44,42 €	48,86 €
frais de mise en service suite à déplacement agent (si relève compteur, réouverture de branchement)	30	Annuelle	38,07 €	45,68 €
Frais de résiliation : frais administratif de fermeture de compte (lors du départ du service)	gratuit	Annuelle	gratuit	gratuit
Frais de résiliation : frais d'arrêt de service suite à déplacement agent (si relève compteur, fermeture du branchement)	30	Annuelle	38,07 €	45,68 €
Frais de fermeture ou d'ouverture de branchement à la demande expresse de l'abonné (pour chaque manœuvre) et hors souscription-résiliation	30	Annuelle	38,07 €	45,68 €
Frais de fermeture ou d'ouverture de branchement pour non-respect du règlement du service	30	Annuelle	38,07 €	45,68 €
Frais de Jaugeage compteur diamètre 15 (frais uniquement facturés si le compteur est conforme)	50	Annuelle	63,45 €	76,14 €
Frais Etalonnage compteur diamètre 15 par le service des instruments et mesures (frais uniquement facturés si le compteur est conforme)	180	Annuelle	228,42 €	274,10 €
Frais de contrôle d'une installation raccordée à une ressource privée (1ère visite)	120	Annuelle	152,28 €	182,74 €
Frais de contre-visite du contrôle du dispositif de ressource autonome non conforme	60	Annuelle	76,14 €	91,37 €
Frais pour refus, par l'utilisateur, de faire réaliser les contrôles d'une installation raccordée à une ressource privée, ou pour non-exécution des mesures prescrites par le rapport de visite suite à ces contrôles	60	Annuelle	76,14 €	91,37 €
Frais de fermeture en cas de non-conformité avec mise en demeure (6+12+16)	130	Annuelle	164,97 €	197,96 €
Frais de relance : lettre de rappel (lettre simple)	gratuit		gratuit	gratuit
Frais de relance pour retard de paiement : mise en demeure LRAR	35	Annuelle	44,42 €	53,30 €
Frais de remise en eau suite impayé : fermeture et réouverture suite impayé autorisées par la législation	60	Annuelle	76,14 €	91,37 €
Indemnité légale forfaitaire pour recouvrement – professionnel (fixée par décret du 04/10/2012)	40	Réglementaire	40,00 €	40,00 €
Duplicata de facture	gratuit		gratuit	gratuit
Frais de rejet d'un paiement	0,8		1,02 €	1,22 €
Frais de déplacement (hors mise en service ou résiliation, fermeture ou ouverture de branchement) à la demande abonné ou pour non-respect règlement du service.	30	Annuelle	38,07 €	45,68 €
Déplacement sur demande de l'abonné pour intervention après compteur	30	Annuelle	38,07 €	45,68 €
Déplacement sur demande de l'abonné pour un relevé d'index	30	Annuelle	38,07 €	45,68 €
Déplacement pour remplacement d'un compteur détérioré du fait de l'utilisateur (hors coût du compteur)	30	Annuelle	38,07 €	45,68 €
Frais pour relève de compteur impossible (non accès)	30	Annuel	38,07 €	45,68 €
Frais pour relève du compteur (refus de pose de télérelève)	30	Annuelle	38,07 €	45,68 €
Prise d'eau frauduleuse	1000	amende	1 269,00 €	1 522,80 €
Retour d'eau dans le réseau public	1500	amende	1 903,50 €	2 284,20 €
Manœuvre de robinets et de vannes sur le réseau non autorisées diam < ou = 40 mm	500	amende	634,50 €	761,40 €
Manœuvre de robinets et de vannes sur le réseau non autorisées diam > 40 mm	3200	amende	4 060,80 €	4 872,96 €
Suivi consommation mensuelle, annuelle (agence en ligne) – compteur équipé dispositif télérelève	gratuit		gratuit	gratuit
Abonnement Alertes : présomption de fuite, surconsommation personnalisables ...pour les compteurs équipés d'un dispositif de télérelève	gratuit		gratuit	gratuit

(1) Actualisation des tarifs au 1er janvier selon la formule prévue au contrat d'affermage